



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aujourd'hui, alors que nous célébrons le 64e anniversaire de la journée internationale des droits de l'homme - un jour à se rappeler de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies, il est très regrettable de constater qu'un quart de la population mondiale est encore privée de leurs droits humains. Le peuple tibétain au Tibet est un exemple. Le gouvernement chinois continue de violer les droits les plus fondamentaux des Tibétains énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les différentes conventions et traités internationaux. En raison de l'occupation du Tibet en 1949 et la répression qui a suivi les manifestations pacifiques, les droits civils et politiques du peuple tibétain sont réprimés. En raison de la politique chinoise de répression au Tibet, la marginalisation économique, les inégalités sociales, l'assimilation culturelle et la destruction de l'environnement sont devenus la norme du régime communiste chinois. Contrairement aux allégations de la Chine d'une amélioration de qualité de vie au Tibet, la situation au Tibet s'est considérablement détériorée que les Tibétains ont recours à des actes désespérés et sans précédent de l'auto-combustion. En date d'aujourd'hui, 78 Tibétains sont connus pour avoir commis l'auto-immolation dont 64 ont trouvé la mort depuis 2009. Ils ont demandé le retour de Sa Sainteté le Dalaï Lama au Tibet et libertés pour les Tibétains.

Aujourd'hui, c'est aussi le jour de clôture de la Flamme historique de relais de la Vérité dans le monde entier, qui a commencé avec trois exigences, le 6 Juillet 2012 à Dharamsala, en Inde et depuis a voyagé à travers le monde mettant en évidence la situation tragique du Tibet. Deux parlementaires européens tibétains vont remettre la pétition de la Flamme de la Vérité et les signatures recueillies au Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. La pétition appelle à la réalisation de la substance des résolutions des Nations Unies sur le Tibet en 1959, 1961 et 1965. Il appelle également vivement l'ONU à envoyer une mission d'enquête indépendante au Tibet pour examiner la crise au Tibet et à assumer la responsabilité de répondre aux aspirations du peuple tibétain.

La journée des droits de l'homme est un temps pour les gens et les gouvernements à réfléchir sur le sens, l'importance et la nécessité des droits fondamentaux. Au gouvernement chinois, nous voulons dire que la seule façon de parvenir à une paix réelle et la stabilité au Tibet est de respecter les droits fondamentaux du peuple tibétain. Nous appelons la Chine à libérer tous les prisonniers politiques qui sont condamnés sous des prétextes divers, sans procès équitable et à arrêter toutes les politiques répressives actuellement en pratique dans les régions tibétaines, et de résoudre la question du Tibet pacifiquement par le dialogue. Nous appelons également les nouveaux dirigeants chinois d'accepter les 12 demandes en suspens à visiter le Tibet par les organismes des Nations Unies des droits de l'homme.

Par la même occasion que nous nous félicitons de la déclaration très claire de Madame Navi Pillay, Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, sur la situation actuelle des droits de l'homme au Tibet, nous exhortons les Nations Unies à continuer à soulever la question tibétaine et le suivi d'une mission d'enquête indépendante en attente au Tibet pour évaluer la situation sur le terrain de première main à l'intérieur du Tibet avec la Chine.

Nous saisissons également cette occasion pour appeler les Suisses et le Gouvernement suisse pour soutenir la lutte tibétaine pour la justice et la dignité humaine. Nous appelons également les peuples du monde, les personnes des médias, la communauté internationale et les gouvernements à envoyer des délégations de missions d'enquête au Tibet afin de juger des violations flagrantes des droits de l'homme et de la situation sur place de première main.

Contact: Lobsang Gangshontsang, Président, Tél: 079 442 34 05